

Belfort, le 26 novembre 2019

Restitution des travaux de la commission départementale de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes

Au lendemain de la journée internationale dédiée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la commission départementale de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes du Territoire de Belfort s'est réunie ce mardi 26 novembre, sous la présidence du Préfet David PHILOT, en présence de la substitut du Procureur de la République, Caroline RODA.

Après avoir dressé un bilan provisoire 2019 du nombre d'actes de violence commis envers les femmes dans le Territoire de Belfort, et notamment des violences conjugales, la commission a procédé à la restitution des travaux menés dans le cadre du Grenelle des Violences Conjugales lancé le 3 septembre - *en référence au numéro d'appel national 3919* - qui vient tout juste de s'achever.

Quelles actions menées dans le Territoire de Belfort ?

La rédaction d'un protocole départemental

La commission départementale s'est engagée dans la rédaction d'un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. Sur la base du diagnostic initial partagé, présentant l'ensemble des dispositifs existants pour permettre à une femme victime de sortir du cycle de la violence, plusieurs groupes de travail de la commission vont prochainement se réunir pour déterminer les orientations et actions départementales à engager au sein du protocole, sur la période 2020-2022.

La création d'une cellule départementale dédiée à la prise en charge opérationnelle des femmes victimes de violences conjugales

Lancée à l'initiative du préfet, cette cellule départementale sera installée en Préfecture. **Elle aura vocation à évaluer et coordonner**, avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en charge et le suivi de cas victimes de violences conjugales, **tous les dispositifs d'accompagnement nécessaires aux victimes** : soutien juridique, mesures de protection, de mise à l'abri, recherche d'hébergement, accompagnement juridique, social et psychologique.

Rôle de la commission

Composée des différents acteurs œuvrant à la prise en charge des femmes victimes de violences : associations, élus, justice, forces de l'ordre, éducation nationale, travailleurs sociaux, représentants de l'Hôpital Nord Franche-Comté, etc., elle a pour mission la mise en œuvre de la politique de lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que la coordination des dispositifs de prise en charge et de prévention des violences.

En 2019 (données à mi novembre) :

- 436 faits de violences faites aux femmes, dont 109 dans le cadre familial en secteur police
- 117 victimes de violences intrafamiliales, dont 65 femmes majeures et 35 enfants en secteur gendarmerie

La signature d'une convention avec l'HNFC visant à permettre l'accueil et le dépôt de plainte des victimes de violences, au sein même de l'établissement hospitalier.

A compter du 1^{er} janvier 2020, les personnes victimes de violences prises en charge à l'hôpital Nord Franche-Comté auront la possibilité de déposer plainte directement sur place. La gendarmerie se déplacera à l'hôpital pour entendre la plainte.

La convention précisant les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle prise en charge des victimes a été cosignée ce 26 novembre, à l'issue de la réunion de la commission, par le Préfet du Territoire de Belfort, le commandant de groupement de gendarmerie départementale, le directeur départemental de la sécurité publique et l'Hôpital Nord Franche-Comté.



Les associations ressources pour les femmes victimes de violence dans le Territoire de Belfort

CIDFF - Centre d'information des droits des femmes et des familles

3 rue Jules Vallès
90 000 Belfort
03 84 28 00 24

Solidarité femmes

23, rue de
Mulhouse
90 000 Belfort
03 84 28 99 09

France Victimes 90

18 bis rue Gaston
Defferre
90 000 Belfort
09 70 19 52 52

Emmanuelle Morandeira, Préfecture
emmanuelle.morandeira@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.16.67

Célia Tromson, Préfecture
celia.tromson@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.15.14

Nadine Boucard, Préfecture
nadine.boucard@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.15.76

Anuar Salah Salah, Préfecture
anuar.salah-salah@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.16.75

